

Paris, le 11 avril 2018 à 18 heures

Excellents résultats 2017, dans la continuité de 2016

Distribution exceptionnelle d'un dividende de 70 € par action



- ✓ Croissance de 5,5 % de l'ANR, RNPG stable à -3%
- ✓ Trésorerie nette positive de 22 M€ au 31/12/2017
- ✓ Acompte sur dividende de 35,25 Euros par action mis en paiement le 19 avril
- ✓ Lancement dès 2018 par le nouveau management du plan stratégique à cinq ans axé sur la création de valeur et la rentabilité des capitaux propres portées par les 3 métiers

Les chiffres clés de l'année

Après le changement de gouvernance opéré dans le courant de l'année 2017, le dynamisme est de mise pour La Compagnie Lebon avec un ANR en croissance de 15,5 M€ (+5.5%) après distribution du dividende en 2017, s'élevant à 297,3 M€, soit 253,41 € par action, et un Résultat Net stable à 19,4 M€.

En M€, au 31 décembre 2017	2017	2016	Variation
Actif Net Réévalué (ANR)	297,3	281,8	+5,5%
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	19,4	20,0	-2,9%
Création de valeur	20,0	21,4	-6,5%

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification est en cours d'émission.

« L'année 2017 est pour le groupe une nouvelle année de résultats très positifs. Le nouveau plan stratégique marque notre volonté d'accélérer les investissements dans les prochaines années tout en maintenant le niveau d'exigence et de précision sur la gestion des actifs. L'année 2018 est quant à elle déjà marquée par la reprise, un contexte économique favorable et une activité hôtelière porteuse », explique Bertrand Leclercq, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Lebon.

3 secteurs d'activités toujours complémentaires en 2017

« Dans une année 2017 marquée par la transition managériale, nous constatons à nouveau la complémentarité de nos métiers. L'Hospitalité confirme sa résilience et sa contribution à la constitution patrimoniale du Groupe (ANR). Les activités de Capital Investissement et d'Immobilier contribuent également au succès de l'année en assurant l'essentiel du résultat. » explique Philippe Depoux, Directeur général de la Compagnie Lebon.

En HOSPITALITE, l'hôtellerie 4 et 5* d'Esprit de France et les activités thermales, spa haut de gamme et hôtels de Sources d'Équilibre ont été particulièrement dynamiques, animées par la même préoccupation de personnalisation du service et basées sur des expériences solides.

En M€, au 31 décembre 2017	2017	2016
Actif Net Réévalué (ANR)	128,6	120,3
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	2,5	2,5
Création de valeur	1,7	3,1

- ✓ Sur **Esprit de France**, le CA progresse de 7%, à périmètre constant, dans un contexte de reprise de l'activité touristique en France et plus particulièrement à Paris. Entre 2015 et 2017, à périmètre constant, les hôtels ESPRIT DE FRANCE ont augmenté leur chiffre d'affaires de +5% alors que le marché a baissé de 10% (chiffres Deloitte - In extenso).
En 2017, les travaux se sont poursuivis sur l'Hôtel Louvre Lens, l'Hôtel du Rond-point des Champs-Élysées, la Maison Armance et l'Hôtel Fauchon en prévision de leurs ouvertures en 2018.
- ✓ Sur **Sources d'Équilibre**, l'année 2017 a été marquée par la réalisation des travaux exceptionnels de restructuration et d'extension des Thermes de Brides-les Bains et Salins-les-Thermes, livrés en temps et en heure pour l'ouverture de la saison thermale 2018 et par la préparation de campagnes de travaux pour le Golf Hôtel de Brides et dans les thermes d'Alleverd.

En IMMOBILIER, la contribution au Résultat Net Part Groupe 2017 s'élève à 4M€, dont les deux tiers proviennent de la rémunération des fonds investis en opérations de rendement locatif, opérations d'achat revente et opérations de développement, et un tiers généré par des honoraires (missions de conseil et d'asset management, honoraires de surperformance).

En M€, au 31 décembre 2017	2017	2016
Actif Net Réévalué (ANR)	47,4	51,3
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	4,0	5,3
Création de valeur	4,5	4,6

L'année 2017 a été marquée par un volume réduit de nouveaux investissements et d'importantes ventes par la Compagnie Lebon, dans un contexte de marché très concurrentiel et hautement spéculatif.

Le **CAPITAL INVESTISSEMENT** affiche d'excellentes performances en 2017 avec une contribution au RNPG de la COMPAGNIE LEBON de 11,5 M€ (principal contributeur), à comparer aux 12,8 M€ générés en 2016 et 9,5 M€ en 2015. Le fonds PMC II participe très largement à ce résultat (7,1M€).

L'ANR à fin 2017 s'établit à 35,3 M€ contre 61,6 M€ fin 2016. Cet écart, loin de traduire une contre-performance, provient d'importantes remontées de trésorerie à la holding sur la période à la suite de plusieurs cessions. La création de valeur sur 2017 s'élève en effet à 11,4 M€.

<i>En M€, au 31 décembre 2017</i>	2017	2016
Actif Net Réévalué (ANR)	35,3	61,6
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	11,5	12,8
Création de valeur	11,4	12,5

Cette performance s'effectue dans un contexte de renouvellement d'équipe. La nouvelle équipe est en charge des futurs investissements tandis que les participations des fonds PMC1 et PMC II continuent à être gérés par l'ancienne équipe, qui a pris son indépendance en juin 2017.

Distribution exceptionnelle d'un dividende de 70 €

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 6 juin 2018 le versement d'un dividende exceptionnel de 70 € par action.

En effet, les bons résultats récurrents, l'accumulation d'une trésorerie abondante, le très faible endettement de la Compagnie Lebon et les bonnes perspectives de développement incitent à la distribution d'un dividende exceptionnel aux actionnaires, leur permettant de bénéficier à leur tour pleinement de la création de valeur.

La nouveau plan stratégique de la Compagnie Lebon, qui s'inscrit dans un contexte de croissance des marchés dans ses activités, s'appuiera notamment sur un recours à la dette plus approprié, permettant ainsi d'optimiser la création de valeur par effet de levier en profitant des conditions de crédit particulièrement favorables actuellement.

Le conseil d'administration du 11 avril 2018 a décidé que ce dividende ferait l'objet d'un acompte de 41 348 250 €, soit 35,25 € par action, qui sera payé le 19 avril 2018.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale, le solde du dividende exceptionnel, à savoir un montant de 40 761 750 €, soit 34,75 € par action, sera mis en paiement le 14 juin 2018.

Le dividende exceptionnel sera prélevé à hauteur de 41 562 056 € sur le résultat distribuable de l'exercice 2017 et pour le solde sur le poste « autres réserves ».

Un nouveau plan stratégique pour 2018

Le changement de gouvernance de La Compagnie Lebon opéré dans le courant du second semestre 2017 s'inscrit dans un plan stratégique élaboré par Philippe Depoux et les équipes.

La nouvelle feuille de route ainsi co-construite repose sur le développement et la montée en puissance des trois activités du Groupe, le tout dans un contexte économique porteur et un environnement de taux bas générant des financements bancaires abondants et accessibles et des valorisations d'actifs à leur plus haut historiques.

Ainsi, **l'Hospitalité** continuera de se déployer avec une stratégie de montée en gamme et de visibilité des hôtels Esprit de France et de poursuite de la politique de rénovation des thermes, spas et hôtels du Groupe. Le plan stratégique prévoit également la recherche sélective de nouveaux actifs hôteliers à l'investissement, en exploitation et le cas échéant en murs et fonds sur opportunité.

En **Immobilier**, La Compagnie Lebon entend poursuivre une politique prudente et sélective d'investissements à création de valeur et/ou patrimoniaux, et réaliser des cessions opportunistes génératrices de profits.

En **Capital Investissement**, fort de son expérience et du track record de la Compagnie Lebon, l'enjeu de la nouvelle équipe en place depuis décembre 2017 sera de développer des opérations dans une approche Club deal avec la Compagnie Lebon et des partenaires investisseurs, sur ses segments de prédilection (transition managériale dans le small to medium-small cap).

En application du règlement d'exécution (UE) 2016/1055 de la Commission du 29 juin 2016 établissant des normes techniques d'exécution relatives aux modalités techniques de publication et de report des informations privilégiées conformément au règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil, le présent communiqué de presse est susceptible de contenir des informations privilégiées et a été communiqué au diffuseur agréé de Compagnie Lebon le 11 avril 2018 à 18 heures.

A propos de Compagnie Lebon :

La Compagnie Lebon, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), est contrôlée par la famille Paluel-Marmont et développe trois métiers complémentaires : l'Hospitalité avec les hôtels Esprit de France et les activités Thermes, Spas et Hôtels Sources d'Équilibre, l'Immobilier avec Paluel-Marmont Valorisation et le Capital Investissement avec Paluel-Marmont Capital.

ANR au 31/12/2017 : 297,3 M€ - RNPG 2017 : 19,4 M€ - Effectifs : 529 personnes

www.compagnielebon.fr - Code ISIN : FR 0000121295

Prochains rendez-vous de communication financière :

Réunion présentation des résultats : 16 avril 2018

Assemblée générale annuelle : 6 juin 2018

Contact investisseurs et analystes

Frédérique Dumousset – Compagnie Lebon – Tél : 01 44 29 98 05 – f.dumousset@compagnielebon.fr

Contact médias

Karima Doukkali & Aurélie Vinzent

karimadoukkali@shadowcommunication.fr & aurelievinzent@shadowcommunication.fr

07 77 36 64 10 & 06 58 66 80 49